

Motion 1 préalable au vote du budget : Sur le montant de la dotation Globale de Fonctionnement :

La Dotation Globale de Fonctionnement pour l'année 2024 était de 81 224 € et celle de 2025 est de 82 339 €, dont une réfaction de 1 821€, soit une augmentation de 1,3 % après réfaction.

La hausse de l'effectif élève prise en compte dans le calcul de dotation 2024 et 2025 de 1,7 % et l'inflation de 4,9 % (chiffre INSEE) en 2023.

La dotation globale de fonctionnement pour être stable au regard du nombre d'élève et de l'inflation par rapport à 2024 devrait donc être de 86 585 € avant réfaction, ou 84 767 € après.

Par ailleurs, la Dotation Globale de Fonctionnement telle qu'attribuée en 2024 et les années précédentes n'est pas suffisante au regard des besoins du collège et ce, afin d'assurer un service public d'éducation de qualité.

Nous estimons le manque à minima à :

- 4 305 € pour les lignes « CDI » et « Fournitures CDI »
- 6 500 € pour les lignes « Transports - Sorties »
- 500 € pour les UPE2A
- 500 € pour les crédits pédagogiques.

Soit 11 800 € sur les postes AP.

Concernant la Vie de l'Elève, les besoins sont également supérieurs à la dotation, même si à l'heure actuelle n'ayant pas les chiffres du fonds social nous ne pouvons les chiffrer.

Rappelant que l'IPS (Indice de Positionnement social) du collège est de 77,5 (chiffre 2021-22), soit un chiffre faible, les moyens mis à disposition ne sont pas suffisants.

Nous dénonçons donc la faiblesse de la dotation attribuée et demandons sa réévaluation.

Motion 2 préalable au vote du budget : Sur le budget alloué au CDI :

Le budget « CDI » est en baisse de 2 000 €, soit la moitié de son enveloppe entre 2024 et la proposition 2025, que les professeures documentalistes avaient transmis depuis début 2024 une demande d'enveloppe exceptionnelle pour 2025 de 1000 + 1000 € au titre du réassort des fonds fictions et documentaires du CDI suite à un désherbage conséquents liés à la vétustée du fonds.

Le budget « fournitures CDI », poste nouvellement créé est proposé à provision à hauteur de 500 € pour 2025, que pour 2024, les fournitures CDI représentaient une dépense d'environ 1 900€.

Selon les recommandations professionnelles et l'évaluation de l'APDEN (Association professionnelle) de 2014, « une base minimale de 1500 à 2000 » en plus d'un ratio moyen de 5€ par élèves en collège en dehors des dépenses relative à la solution documentaire et aux besoins matériels du CDI. Il y a 761 élèves actuellement, le budget nécessaire minimal est donc de 1 500 + (761*5) = 5 305 €, hors fournitures.

Le budget, tel qu'il était en 2024, est donc largement inférieur au minimum nécessaire au bon fonctionnement du CDI du collège, celui proposé pour 2025 de 2 000€ est intenable. Le CDI est un lieu commun fortement fréquenté et apprécié par les élèves du collège. La consultation d'ouvrages et les emprunts permettent un accès à la culture et à une information à jour et de qualité que nous ne pourrons garantir sans les fonds adéquats. Des frais incompressibles s'ajoutent pour la gestion d'un tel lieu : logiciel bcdi, matériel pour entretenir, réparer, couvrir, ... Nous avons la chance d'avoir un public curieux d'apprendre, intéressé par les questions vives et qui considère le CDI et les professeures documentalistes comme un lieu ressource et nous considérons comme primordial de pouvoir entretenir ces appétences, qui sont d'ailleurs en adéquation avec les axes de notre projet d'établissement : « se cultiver pour mieux se connaître », « enrichir et consolider les connaissances générales communes ».

Le budget « CDI » devrait donc être réévalué à minima à 4 000 € soit le maintien du budget 2024, dans l'objectif de 5 306 €.

De même le budget « Fournitures CDI » devrait être à minima de 2 000 €.

Motion 3 préalable au vote du budget : Sur le budget alloué au « transports - sorties » :

Considérant que le budget « transport - sorties » est en baisse de près de 1 000 € entre le budget voté pour 2024 et celui proposé pour 2025, que des projets ont déjà en 2024 été limités et réduits du fait du manque de budget pour tickets de transports et que la sortie « Stade de France » budgété en en propre est une nouveauté 2025.

Considérant l'ouverture culturelle comme l'un des axes du projet académique et les axes de notre projet d'établissement : « se cultiver pour mieux se connaître » et « enrichir et consolider les connaissances générales communes », les sorties représentent un levier d'ouverture et d'enrichissement essentiel dans le parcours artistique et culturel des élèves, le parcours avenir et le parcours citoyen. Les visites et sorties permettent la découverte de lieux et professionnels locaux et régionaux, d'éprouver l'espace culturel pour favoriser le sentiment d'appartenance, et d'initier des pratiques culturelles hors du temps scolaire pour les élèves. Chaque élève pourrait ainsi bénéficier d'un minimum de trois sorties par année. L'attribution d'un fonds conséquents au transport nous paraît donc essentiel pour garantir l'équité et la possibilité de monter de tel projet avec les classes.

Enfin, si Adage constitue de nouvelles possibilités d'accès à des offres culturelles, la plateforme ne prend pas en charge les frais de transport et dans l'objectif de bénéficier pleinement des avantages de la part collective du Pass Culture, le budget doit être conséquent.

Le budget « Transport Sorties » devrait donc être à hauteur de 3 sorties par élève pour l'année, soit pour l'aller retour $1,80\text{€} \times 2 \times 3 \times 761 = 8218 \text{ €}$

Le budget « Transport – sorties » devrait donc être réévalué à minima à 2 700 €, dans l'objectif de 8 218 €.

Explication de vote du budget 2025

Nous sommes conscients des difficultés engendrées par l'absence d'agent comptable et souhaitons remercier Mmes Rychter, Chevauché et Bergougneau pour leur travail et la présentation de ce budget, néanmoins, compte tenu de :

- la faiblesse générale de la dotation départementale au regard des besoins
- la baisse inexplicable des crédits CDI et Transports-Sorties
- l'absence de présentation d'un bilan financier pour les années écoulées
- l'absence de visibilité sur les fléchages et l'utilisation de certaines lignes budgétaires
- l'absence de réponse à nos questions

Nous voterons contre ce budget.